LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT

AVANT LA COLLECTE

Recrutement
et formation
des agents recenseurs
par la mairie

Constitution de la liste
des adresses à enquêter

Tournée de reconnaissance
pour avertir du passage
de l'agent recenseur

PENDANT LA COLLECTE

Distribution par l'agent recenseur de la notice
pour répondre au recensement en ligne
sur www.le-recensement-et-moi.fr ou
des questionnaires papier (qu'il viendra
récupérer sous quelques jours)

Vérification de la bonne prise en compte
de tous les logements par la commune

APRÈS LA COLLECTE

Certification
de la collecte
par le maire

Vérification
et validation
des résultats
par l'Insee

Saisie des questionnaires
papier et traitement
confidentiel des données

Transmission
des questionnaires papier
à la direction régionale
de l'Insee
(les réponses
en ligne
sont reçues directement)

Communication des chiffres
aux maires et au grand public

Insee